GROUPE DES ELU-ES VERT-ES
AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND LYON

POUR UNE POLITIQUE GLOBALE DU VELO

LES 101 PROPOSITIONS DES VERTS

SYNTHESE DU RAPPORT SUR LA POLITIQUE MODES DOUX 2003-2007

Le Président du Grand Lyon a presenté en octobre 2002 un plan modes doux. Ces propositions sont positives et nécessaires mais le groupe Vert souhaite aller plus loin. D'une part, le réseau cyclable ne doit pas se limiter au cenre de Lyon mais doit être étendu à l'ensemble de l'agglomération, Dautre part, des aménagements de voirie ne suffisent pas pour redonner au citadin l'envie et le plaisir de faire du vélo en Ville. Nous devons aussi développer la culture du vélo, créer un effet de parc et un effet de Club.

Par ailleurs, la politique cyclable a un coût sans commune mesure avec les aménagements pour l'automobile, elle doit être complémentaire des investissement nécessaires pour les transports collectifs.

L'EFFET DE RESEAU

Réaliser les axes rouges

1. Liaison Presqu'île Part-Dieu en axe rouge

2. Liaison quais de Saône en axe rouge .

3. Réouverture de la piste de Miribel à Solaize.

4. Protéger les bandes cyclables en périphérie

5. Les bandes cyclables en centre-ville : Aux carrefours où s'opère un tourne à droite, il semble souhaitable de poser des plots caoutchouc au droit du passage piétons de façon à empêcher les voitures d'utiliser la voie cyclable pour tourner à droite, et à les obliger à tourner sans cisailler la trajectoire du cycliste.

6. Les pistes cyclables sur trottoir : supprimer les bordures trop hautes en mettant l'abaissement de trottoir au niveau du fil d'eau, et de sécuriser les intersections soit en supprimant le stationnement à 10 mètres de part et d'autre, soit en créant des sas de réintégration sur la chaussée protégés par des plots réfléchissants.

7. Etudier les conditions de traversée du parc de la Tête d'Or,

8. Berges du Rhône : conforter les bas-ports rhodaniens dans leur vocation d'épine dorsale du réseau cyclable urbain.

Complémentarité velo/TC

9. Réalisation d'une station vélo à la Part-Dieu

10. Mise en place de parkings vélo dans les parcs relais des TCL et aux stations de tram et de métro.

11. Permettre l'accessibilité des vélos aux stations de métro

12. Autoriser des vélos à circuler dans les couloirs de bus

13. Accepter les vélos dans le tramway et dans le métro.

Lutter contre les effets de coupure :

14. créer une passerelle modes doux entre le parc de Gerland et Oullins

15. créer une passerelle modes doux entre St Clair et la Cité internationale.

16. autres passerelles modes doux à étudier : Port Edouard Herriot (entre la rue d'Arles et St Fons), canal de Jonage et bd Laurent Bonnevay (entre les Buers et St Jean), bd Laurent Bonnevay (entre Bron et le Vinatier), tranchée SNCF de la Guillotière entre le futur parc Sergent Blandan et le bd de l'Europe actuellement en impasse.

Valoriser les surcapacités de voirie en créant des bandes cyclables dans les rues :

17. rue de Marseille (entre Raoul Servant et Université, Lyon 7ème)
18. rue Domer, Lyon 7ème
19. rue Grenette (sur la demie voie résiduelle suite à l'élargissement des trottoirs), Lyon 2ème
20. rue Etienne Richerand (Lyon 3ème)
21. rue Anatole France (Villeurbanne)
22. Rue du 1er Mars 1943 (Villeurbanne)
23. rue de Bonnel (4 voies !) à Lyon 3ème
24. cours Lafayette entre Garibaldi et le Rhône (Lyon 3ème)
25. boulevard des Belges (Lyon 6ème)
26. boulevard des Brotteaux (Lyon 6ème)
27. rue docteur Rebatel (Lyon 3ème)
28. rue Auguste et Antoine Lumière (Lyon 8ème).

Créer un effet d'aubaine pour les cyclistes en développant les contresens :

29. Rue Professeur Sisley entre la rue St Philippe et la rue du Dauphiné (Lyon 3ème)
30. Rue du Rhône, Lyon 7ème
31. Rue Delandine : permet le franchissement des voûtes (Lyon 2ème)
32. boulevard Desruelle (Lyon 3ème)
33. rue Bara (Lyon 3ème), entre Lacassagne et Rebatel.
34. Axe St Antoine Convention (Lyon 3ème/ / Villeurbanne)
35. Axe Aubigny, St Victorien, 4 septembre 1797 (Lyon 3ème/ / Villeurbanne)

36. Elargir les couloirs de bus de façon à permettre la circulation des vélos :
37. Généraliser les sas vélos
38. Généraliser les 50 cm de protection contre les ouvertures de portières pour les bandes cyclables

39. Saisir les opportunités de pistes sur trottoirs

40. Avoir une politique de piétonnisation/vélo dans les centres secondaires de l'agglomération :

Lyon, carrefour de véloroutes : aménagements en site propre distincts réservés aux modes doux

41. Les chemins de halage du Rhone, de la Saone, et des canaux de Miribel et de Jonage.

42. prolongement de la voie de la Dombes en suivant la ligne SNCF Lyon Bourg

43. Création d'une piste cyclable long de Lea et Leslys sur la ligne du CFEL entre la Part-Dieu et la frontière avec l'Isère.

Organiser la traversée et la desserte interne des campus et des hôpitaux pour en faire des véritables des maillons d'itinéraires cyclables) :

44. l'Hôpital Edouard Herriot.
45. campus de la Doua et de Bron,
46. campus de Bron

47. Couverture du périphérique dans la tranchée de Cusset à Villeurbanne (projet à long terme).

48. Remonte-pente Terreaux/Croix-Rousse/Caluire

Requalification des grands axes du « tout voiture » des années 60-70 :

49. Vivier Merle
50. Boulevard des Tchécoslovaques
51. rue Garibaldi

52. Sécuriser les carrefours et les points noirs

53. Créer des schémas directeurs cyclables locaux établis à l'échelle des communes et des arrondissements,

54. Quartiers cyclables : d'étudier la mise en place, en complément du schéma directeur communautaire, d'un réseau vert urbain

55. Mutualiser les initiatives locales sur le vélo, comme à Villeurbanne, Rillieux-la-Pape, Montchat ou encore Bron.

56. Vélos à contresens dans les rues résidentielles et les centres de quartiers : ce sont de véritables zones 30 de fait

57. Protection contre le stationnement sur trottoir par piquets et barrières alternés

58. Protection des entrées riverains pour les pistes cyclables sur trottoir

59. Rainurage vélo dans les ralentisseurs pour la suppression des « tape-cul »

60. Casser la vitesse dans les quartiers par la pose de « coussins lyonnais »,

61. adapter la coordination des feux aux cyclistes

62. utiliser les surcapacités de voirie au profit du vélo

63. Jalonner les itinéraires :

64. Assurer la viabilité hivernale des aménagements

EFFET DE PARC

65. Créer une brigade de policiers municipaux à vélo

66. Créer une brigade de patrouilleurs de pistes cyclables (nettoyage, entretien…)

67. Lutter contre le stationnement sauvage

68. Installer des arceuax de stationnement devant les équipements publics (scolaires, sportifs, culturels) dans toutes les communes

69. Convention pluriannuelle d'objectifs avec les professionnels du cycle

70. Recyclage des vélos

71. Relance de la filière vélo électrique

72. Intégrer le stationnement des vélos dans le cahier des charges de tous les nouveaux parkings

73. Extension des aires de stationnement existantes quand elles sont saturées (rue Bellecordière côté FNAC, secteur de la Part-Dieu

74. Réaliser des garages à vélo dans les immeubles anciens : partenarioat avec l'ANAH pour les OPAH

75. Transformation de locaux commerciaux vacants en garages à vélo :

76. Animation territoriale en direction des régies immobilières et des syndics de copropriétés

77. Lutter contre le vol.

78. Bornes vélos et mise à disposition de vélos publics.

EFFET DE CLUB

79. Impulser une logique d'animation territoriale avec implication des différentes collectivités concernées.

80. Adhésion du Grand Lyon au Club des Villes Cyclables

81. Créer une maison du vélo

82. Création d'une rubrique sur le vélo urbain dans le Progrès, sur le modèle de « la vie dans les transports en commun ».

83. Participer à la Fête européenne du vélo du mois de juin

84. Poursuivre les journées « en ville, sans ma voiture ! », notamment les jours de fêtes locales

85. réalisation de pistes provisoires (contresens) lors de ces fêtes

86. mise à disposition spéciale de vélos publics à ces occasions

87. Développer le vélo en milieu étudiant et scolaire : des trains d'élèves à vélo pourraient être organisés comme en Angleterre, sur le modèle du Pédibus

88. Passer des **c**onventions pluriannuelles d'objectifs aux associations locales les plus dynamiques

89. Organiser des assises des déplacements doux, avec les associations

90. Créer un pôle de compétences vélo urbain dans le Grand Lyon

91. S'impliquer dans les Plans de Déplacements d'Entreprise.

92. intégrer le vélo dans les différents documents d'urbanisme et de prospective

93. Diffusion de documents de promotion type guide « le Grand Lyon à vélo »

94. Campagnes d'affichage et de promotion à destination des automobilistes

95. Mise en place d'un numéro vert consacré au vélo urbain

96. Créer un observatoire des accidents impliquant un piéton ou un cycliste

97. Diffusion à prix réduits de gilets fluorescents de sécurité

98. Formation spécifique à grande échelle des jeunes cyclistes par l'intermédiaire de sorties vélo

99. Mise en place d'un service de « vélo-école » (comme il existe des auto-écoles)

<u>Tourisme et vélo</u>

100. Adjoindre une option vélo à la Lyon City Card, produit phare de l'office du tourisme.

101. Organiser à grande échelle des actions de découverte de Lyon à Vélo